



DIRECTION DE LA TECHNOLOGIE

Sous direction de l'innovation
et du développement
technologique

Paris, le 6 octobre 2005

Bureau des programmes
communautaires de recherche

Affaire suivie par :
Michel Leblanc

Téléphone
01 55 55 97 18

Mél.
michel.leblanc
@technologie.gouv.fr

1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Bilan à mi 2005 de la participation française au sixième Programme Cadre

Introduction.

Le sixième programme cadre a débuté en 2002 et se termine en 2006.

La présente note vise à faire le bilan de la participation française au milieu de l'année 2005, c'est à dire à peu près aux trois quarts de sa mise en œuvre.

Elle est organisée en deux grandes parties :

1^{ère} partie : Les grandes priorités thématiques du programme cadre de la Communauté européenne.

2^{ème} partie : Les domaines horizontaux du programme cadre de la Communauté européenne et Euratom

1^{ère} partie : Les grandes priorités thématiques du programme cadre de la Communauté européenne.

Les grandes priorités thématiques du programme spécifique «Intégrer et renforcer l'espace européen de la recherche» constituent l'ossature de la partie communautaire du 6^{ème} programme cadre avec un montant de 70% du financement de cette partie. Les domaines couverts sont les suivants :

1. Génomique et biotechnologies pour la santé ;
2. Technologies pour la société de l'information ;
3. Nanotechnologies, matériaux intelligents, nouveaux procédés et dispositifs de production ;
4. Aéronautique et espace ;
5. Qualité et sûreté alimentaires ;
6. Développement durable, changement planétaire et écosystèmes ;
 - 6,1 Energie durable
 - 6,2 Transport de surface
 - 6,3 Changement planétaire et écosystèmes
7. Citoyens et gouvernance dans une société de la connaissance.

L' **Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT)** vient de réaliser une étude, à la demande du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui fournit au 30 juin 2005 une analyse détaillée de chacune de ces priorités et un bilan d'ensemble.

Ce bilan est établi sur la base des informations fournies par la Commission aux comités de programme à l'issue de chaque appel de propositions. L'ANRT a consolidé les informations fournies sur les propositions soumises, évaluées et classées puis retenues par la Commission pour un financement et a reconstruit des bases de données similaires pour chacune des priorités afin de permettre le traitement informatisé de l'information.

L'étude de l'ANRT ne prend pas en compte les autres domaines plus horizontaux du Programme Cadre de la Communauté Européenne, ainsi que le Programme Cadre Euratom. Ces autres domaines seront traités dans la 2^{ème} partie en s'appuyant sur l'analyse de la base des contrats signés par la Commission, ce qui constitue une approche différente et moins riche dans la mesure où seuls les projets retenus y figurent, et de surcroît avec un retard important par rapport au dépouillement des appels de propositions dû aux délais de négociation et de signature des contrats (plus d'un an en moyenne).

L'analyse utilise **plusieurs indicateurs** qui permettent d'apprécier sous différents aspects la participation des acteurs du programme cadre des différents pays et dans les différents domaines.

Il n'est pas inutile de rappeler succinctement la définition de ces indicateurs et les limites de leur interprétation, en tenant compte du fait que chaque projet, parfois aussi appelé proposition, regroupe plusieurs participants, dont l'un est le coordinateur.

- Le **taux de succès** des participants est égal au nombre de participants retenus divisés par le nombre de participants dans les propositions présentées.

On peut aussi parler de taux de succès des projets (nombre de projets retenus sur nombre de projets présentés) et de taux de succès financier (montant de contributions dans les projets retenus sur montant des contributions demandées dans les propositions présentées).

Cet indicateur est plus révélateur de la bonne organisation du programme de travail du domaine et de la bonne conduite du processus de sélection, de façon à ne pas aboutir à un grand nombre des propositions rejetées, que de la performance des participants. Il ne peut traduire la réussite d'un pays dans un domaine qu'en comparant les valeurs de

l'indicateur pour les différents pays. Il ne peut pas être utilisé pour comparer les performances d'un pays dans les différents domaines.

- Le **taux de présence** d'un pays est égal au nombre de projets retenus avec au moins un participant du pays concerné, divisé par le nombre total de projets retenus. Il renseigne sur la proportion de projets auxquels participe un pays.

Cet indicateur est sensible à la taille moyenne des projets dans le domaine considéré. Sa valeur sera d'autant plus élevée que les projets du domaine comportent plus de participants. Par exemple, avec l'introduction des nouveaux instruments dans le 6ème PC, les valeurs de cet indicateur sont passées de 40 % à 65 % en moyenne pour la France dans les grandes priorités thématiques. Il doit donc être utilisé pour comparer les performances des pays dans un même domaine, mais il convient d'être prudent lorsqu'on l'utilise pour comparer les performances d'un pays dans les différents domaines.

- Le **taux de participation** d'un pays est le nombre de participants de ce pays dans les projets retenus divisé par le nombre total de participants retenus.

Cet indicateur est bien représentatif de la part prise par les différents pays dans la réalisation du programme cadre. Sa valeur traduit assez directement la performance d'un pays dans un domaine. Il faut cependant tenir compte de l'élargissement et de l'ouverture du programme cadre aux pays tiers qui se traduit par une tendance à la baisse de cet indicateur pour les états membres, à effort constant.

- Le **taux de coordination** est la proportion de projets retenus coordonnés par un pays dans l'ensemble des projets retenus.

Le taux de coordination est également un indicateur directement révélateur d'un rôle important joué par un pays dans la conduite d'un domaine du programme cadre.

- La **part des contributions financières** de l'Union européenne revenant à un pays est égal au montant des contributions revenant à des participants de ce pays divisé par le montant total des contributions distribuées par la Commission.

C'est certainement le meilleur indicateur de l'importance de la participation des pays aux projets du programme cadre.

Deux difficultés sont cependant inhérentes à l'utilisation de cet indicateur.

D'abord l'absence de ventilation des contributions de la Commission entre les participants des réseaux d'excellence oblige à les exclure du calcul de cet indicateur. **Les parts de contributions financières seront donc toujours exprimées hors réseaux d'excellence.** En proportion cela représente environ 1/7 des contributions attribués dans les priorités thématiques.

Par ailleurs les montants des contributions attribuées aux participants retenus ne sont connus qu'après la négociation du contrat. Au moment du dépouillement des appels de propositions on ne connaît que les montants demandés par les participants qui seront réduits pendant la négociation. Le calcul de l'indicateur est donc approché à ce stade. Mais on peut considérer que la proportion entre les participants restera sensiblement inchangée pendant la négociation et que l'approximation est acceptable.

La présente partie est articulée en deux temps :

1. on présente d'abord les résultats des différents pays sur l'ensemble des priorités thématiques,
2. puis les résultats de la France dans les différentes priorités thématiques.

1. Position de la France et des différents pays pour l'ensemble des priorités thématiques du 6^{ème} Programme cadre de la Communauté européenne.

Les principaux résultats sur l'ensemble des grandes priorités thématiques du programme cadre communautaire (hors Euratom) et la position de la France parmi les autres pays peuvent être résumés de la façon suivante :

Au terme des **40 premiers appels de propositions des priorités thématiques du programme cadre de la Communauté européenne** dont les résultats sont connus **au 30 juin 2005**, 7 Milliards d'Euros seront distribués à un peu plus de 28 000 participants dans près de 1800 projets.

1 797 projets sont retenus sur 9 375 projets présentés, soit un **taux de succès des projets de 19 %** (près de 1 sur 5)

28 117 participants sont retenus sur un peu plus de 127 000 candidats soit un **taux de succès de 22 %**.

Le **taux de succès** des participants français est de **27,2 %**.

Parmi les projets retenus, **1 168 ont au moins un participant français**, soit un **taux de présence française de 65 %**.

Sur les 28 117 participants dans les projets retenus, **3 194 sont français**, soit un **taux de participation française de 11,4 %**.

272 projets seront coordonnés par des français soit 15,1 % du total des 1 797 projets retenus.

Les contributions financières de l'Union européenne demandées par les participants français retenus s'élèvent à 1 097 Millions d'Euros ce qui représente **13,2 %** du montant total des contributions demandés par l'ensemble des participants retenus (hors réseaux d'excellence).

La France se place :

- **3^{ème} en contribution financière demandées (hors réseaux d'excellence) avec 13,2 %**, derrière l'Allemagne (20 %) et le Royaume Uni (13,6 %).

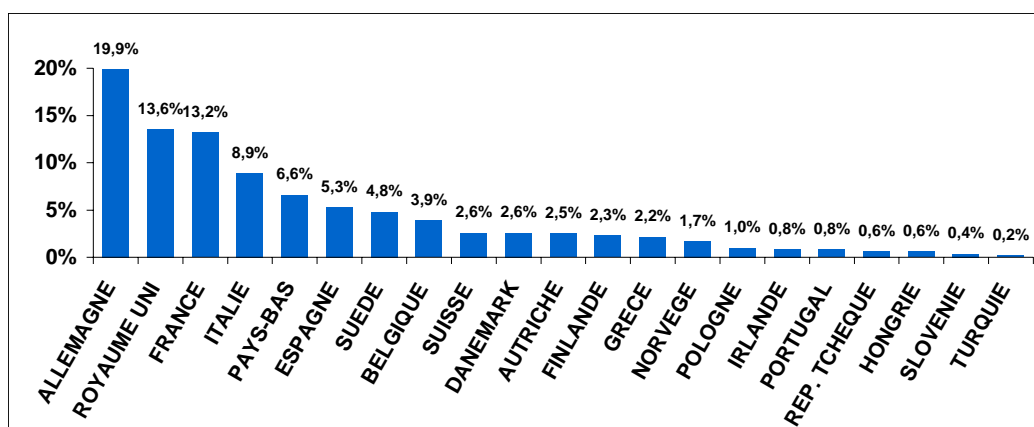
- **4^{ème} en taux de succès des participants avec 27.2 %**, derrière la Belgique (28,2 %), les Pays-Bas (28 %) et la Norvège (27,6 %), et devant le Royaume Uni (25 %) et l'Allemagne (24 %).

- **3^{ème} en taux de présence dans les projets retenus avec 65 %**, derrière l'Allemagne (78 %) et le Royaume Uni (69 %).

- **3^{ème} également en taux de participation dans les projets retenus avec 11,4 %**, derrière l'Allemagne (16 %) et le Royaume Uni (12.1 %)

- **2^{ème} en taux de coordination des projets avec 15,1 %**, derrière l'Allemagne (20,3 %) et devant le Royaume Uni (13,1 %).

Part des contributions de l'Union européenne demandées par les pays dans les propositions retenues. (Hors réseaux d'excellence)



Pays	Financement en Mio Eur
ALLEMAGNE	1 651
ROYAUME UNI	1 125
FRANCE	1 097
ITALIE	737
PAYS-BAS	548
ESPAGNE	437
SUEDE	397
BELGIQUE	322
SUISSE	215
DANEMARK	214

Les 5 grands pays de recherche qui forment l'ossature de la recherche européenne (Allemagne, Royaume uni, France, Italie, Pays-Bas) obtiennent ensemble 63% des financements des grandes priorités thématiques, hors Euratom (contre 64% lors du 5^{ème} programme cadre).

Malgré le nombre croissant de pays qui participent au programme cadre, l'Allemagne a réussi à accroître sa part par rapport au 5^{ème} programme cadre. Le Royaume-Uni a perdu du terrain. La France, comme l'Italie semble subir une lente érosion. Les Pays-Bas sont stables.

Globalement l'Allemagne a creusé l'écart avec le reste de l'Europe. L'écart qui la séparait du 2e était de 1,3 points dans le 5^{ème} programme cadre, il est de 6,3 points dans le 6ème, soit + 5 points.

Les parts des contributions financières de la CE dans les priorités thématiques des programmes cadres (hors Euratom)						
	5 ^{ème} PC*		6 ^{ème} PC (au 30 sept 2004)**		6 ^{ème} PC (au 30 juin 2005)**	
1	Allemagne	17,8%	Allemagne	20,4%	Allemagne	19,9%
2	Royaume-Uni	16,5%	FRANCE	14,0%	Royaume-Uni	13,6%
3	FRANCE	13,6%	Royaume-Uni	13,3%	FRANCE	13,2%
4	Italie	9,5%	Italie	9,1%	Italie	8,9%
5	Pays-Bas	6,6%	Pays-Bas	6,2%	Pays-Bas	6,6%

* : Résultats calculés à partir des contrats passés entre la CE et les participants dans les domaines thématiques du 5^{ème} programme cadre (hors Euratom)

** : Résultats calculés à partir des projets retenus pour financement par la CE, les réseaux d'excellence ne sont pas pris en compte car la CE n'indique pas les financements par participant de ces réseaux.

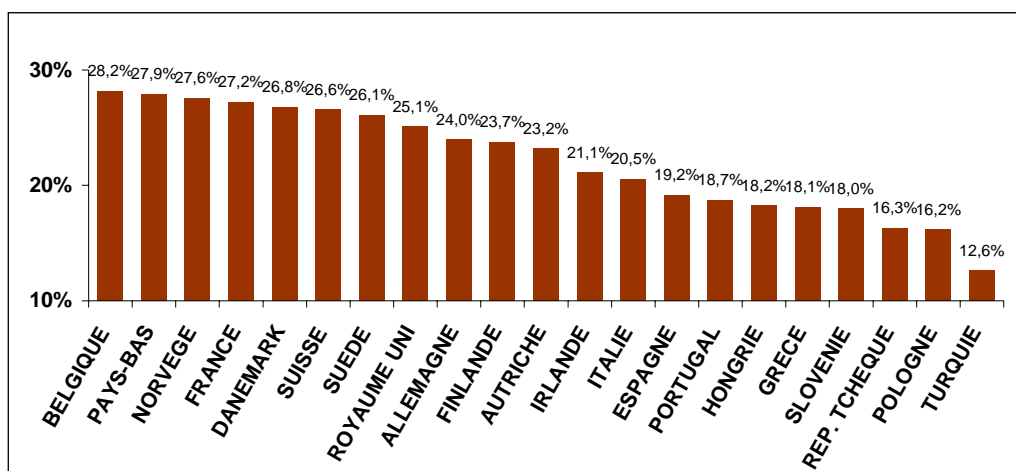
L'équilibre entre anciens et nouveaux instruments varie assez peu entre les priorités.

75% des financements iront aux nouveaux instruments et 25% aux anciens.

Les montants financiers des projets sont également voisins.

L'aéronautique fait doublement exception : la part des instruments traditionnels est plus importante qu'ailleurs (elle atteint 40 %) et les projets financés sont eux aussi plus importants (la taille moyenne des projets intégrés atteint 20 millions d'Euros contre 13 millions d'Euros pour l'ensemble des priorités).

Taux de succès des pays.

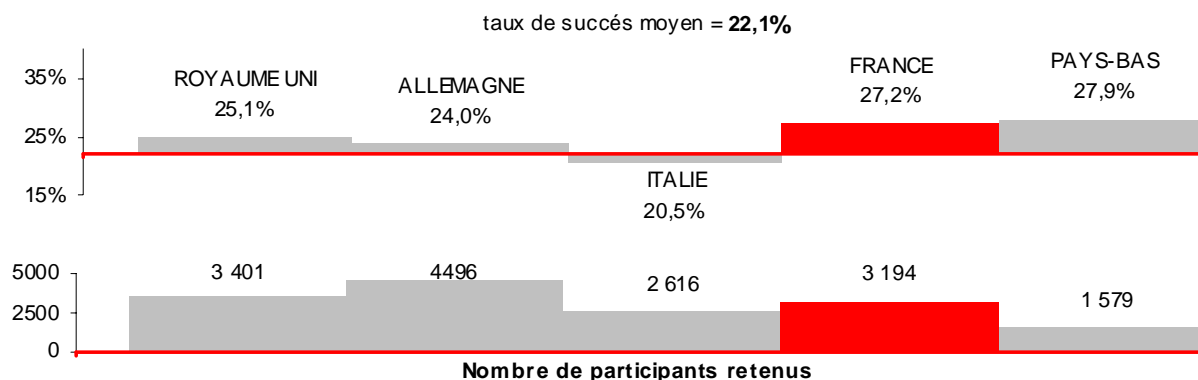


Pays	Taux de succès
BELGIQUE	28,2%
PAYS-BAS	27,9%
NORVEGE	27,6%
FRANCE	27,2%
DANEMARK	26,8%
SUISSE	26,6%
SUEDE	26,1%
ROYAUME UNI	25,1%
ALLEMAGNE	24,0%
FINLANDE	23,7%
AUTRICHE	23,2%
IRLANDE	21,1%

Le taux de succès est égal au nombre de participants retenus divisés par le nombre de participants qui ont participé aux propositions.

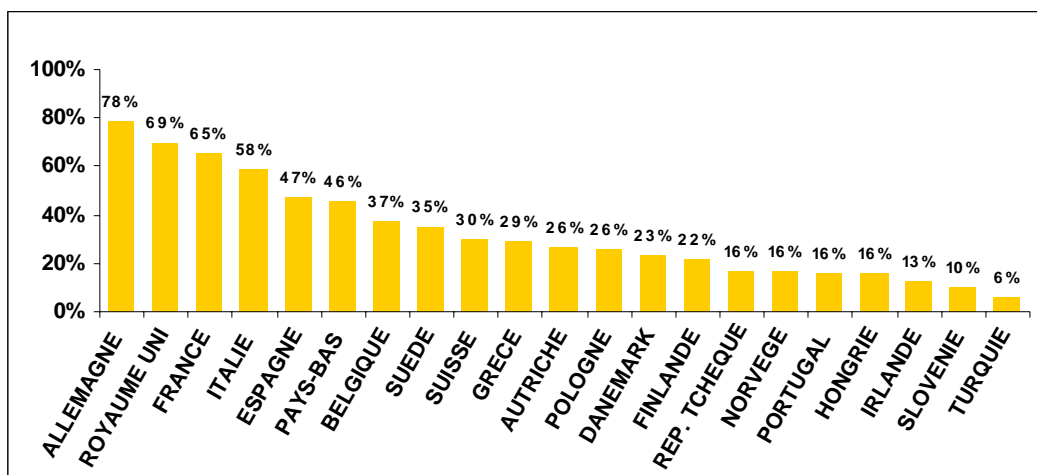
Le taux de succès des participants français est de 27,2 % ce qui place la France en 4^{ème} position derrière la Belgique (28,2 %), les Pays-Bas (28 %) et la Norvège (27.6 %), et devant le Royaume Uni (25 %) et l'Allemagne (24 %).

Comparaison des taux de succès des 5 pays les plus actifs en recherche.



Par comparaison, les proposant néerlandais et français sont ceux qui ont le meilleur taux de réussite dans les propositions qu'ils présentent. Cependant, les Allemands mais aussi les Britanniques sont plus nombreux à être sélectionnés que les Français.

Taux de présence des pays dans les Propositions retenues.

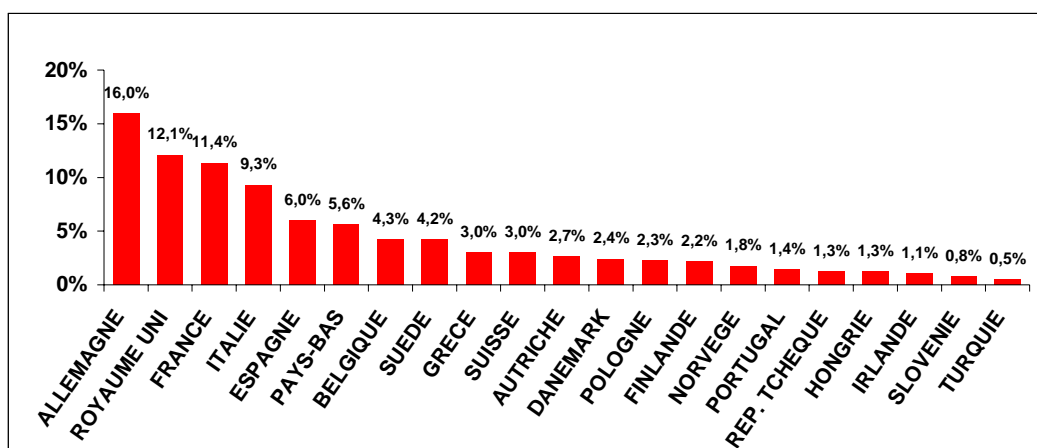


Pays	Nb de projets retenus avec présence du pays
ALLEMAGNE	1409
ROYAUME UNI	1244
FRANCE	1168
ITALIE	1049
ESPAGNE	844
PAYS-BAS	821
BELGIQUE	669
SUEDE	631
SUISSE	532
GRECE	523

Le taux de présence indique la part des projets dans lesquels figure au moins un participant du pays concerné.

La France avec un taux de présence dans les projets retenus de 65 % occupe la 3^{ème} position derrière l'Allemagne (78 %) et le Royaume Uni (69 %).

Répartition des participants dans les propositions retenues pour financement.

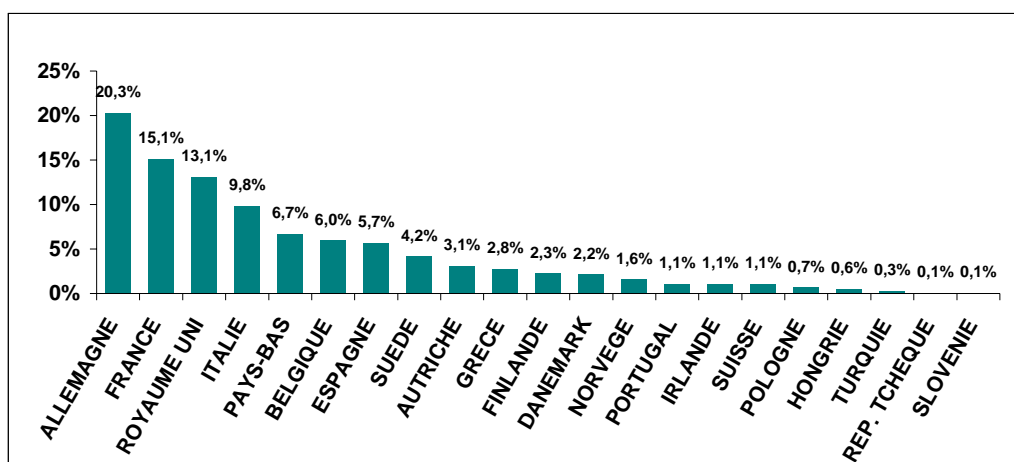


Pays	Nbre de participants financés
ALLEMAGNE	4496
ROYAUME UNI	3401
FRANCE	3 194
ITALIE	2 616
ESPAGNE	1 694
PAYS-BAS	1 579
BELGIQUE	1 202
SUEDE	1 189
GRECE	849
SUISSE	846

Le taux de participation d'un pays est la proportion des participants de ce pays dans l'ensemble des participants retenus.

Sur les 28 117 participants dans les projets retenus, 3 194 sont français, soit un taux de participation française de 11,4 %, ce qui place la France en 3^{ème} place derrière l'Allemagne (16 %) et le Royaume Uni (12,1 %)

Répartition des coordinations des projets retenus pour financement.



Pays	Nombre de coordinations
ALLEMAGNE	365
FRANCE	272
ROYAUME UNI	235
ITALIE	177
PAYS-BAS	120
BELGIQUE	108
ESPAGNE	102
SUEDE	75
AUTRICHE	56
GRECE	50

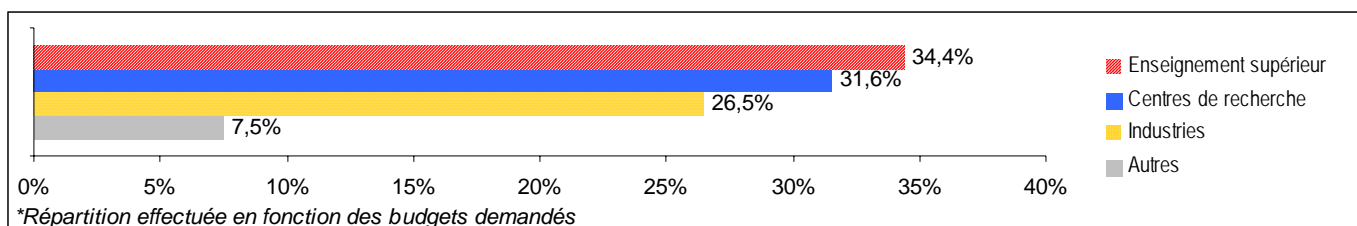
Le taux de coordination est la proportion de projets coordonnés par un pays dans l'ensemble des projets.

Avec 272 projets coordonnés par des français sur un total de 1 797 projets retenus, le taux de coordination de la France est de 15,1 % soit le 2^{ème} taux de coordination, derrière l'Allemagne (20,3 %) et devant le Royaume Uni (13,1 %).

Les 5 grands pays les plus actifs dans le PC assurent plus de 65% des coordinations de projets.

Les Allemands coordonnent davantage de projets intégrés et de projets de recherche spécifiques ciblés alors que les Français sont les plus présents dans la coordination des réseaux d'excellence.

Profils des participants dans les propositions retenues.



La recherche académique obtient 66% des financements contre 60% dans le 5^{ème} PC. Les entreprises et autres organisations ne bénéficient plus que du tiers des financements contre 40 % dans le 5^{ème} PC, dont à peine plus du quart pour les entreprises industrielles (27%) y compris les PME.

Part des financements par catégorie de participant			
	5 ^{ème} PC ¹	6 ^{ème} PC ² sept 2004	6 ^{ème} PC juin 2005
Enseignement supérieur	30%	34%	34%
Centre de recherche	30%	29%	32%
Industrie et autres	40%	37%	34%

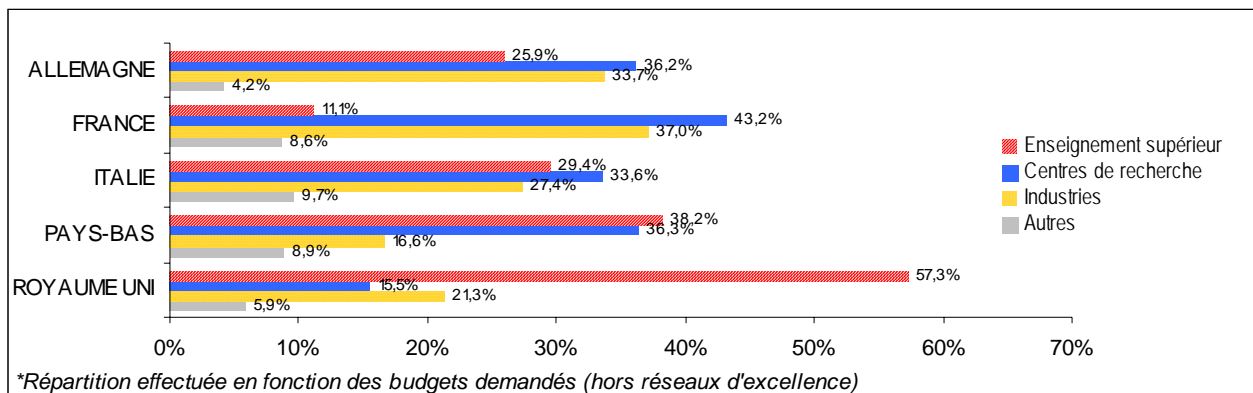
La ventilation des financements entre les catégories de participant dans les pays les plus actifs du PC figurent dans le tableau ci dessous, ainsi que la ventilation du financement d'une catégorie entre les différents pays.

Ventilation des financements entre les catégories de participant, pour chaque pays (en % du total du pays)					Ventilation des financements entre les pays pour chaque catégorie de participant (en % du total européen)				
	Rang	Enseignement supérieur	Organismes de recherche	Industrie		Rang	Enseignement supérieur	Organismes de recherche	Industrie
Total PC6		34%	32%	27%	Total PC6		100%	100%	100%
Allemagne	1	26%	36%	34%	Allemagne	1	16%	24%	27%
Royaume-Uni	2	57%	16%	21%	Royaume-Uni	2	23%	7%	11%
FRANCE	3	11%	43%	37%	FRANCE	3	12%	18%	18%
Italie	4	29%	34%	27%	Italie	4	8%	10%	9%
Pays-Bas	5	38%	36%	17%	Pays-Bas	5	8%	8%	4%
Suède	6	50%	21%	25%	Suède	6	7%	3%	4%
Espagne	7	29%	33%	27%	Espagne	7	4%	5%	5%
Belgique	8	43%	17%	23%	Belgique	8	5%	2%	4%
Suisse	9	49%	27%	21%	Suisse	9	4%	2%	2%
Danemark	10	40%	31%	21%	Danemark	10	3%	3%	2%

¹ Source : traitement par l'ANRT de la base « Contrats du 5^{ème} PCRD de la Commission européenne ».

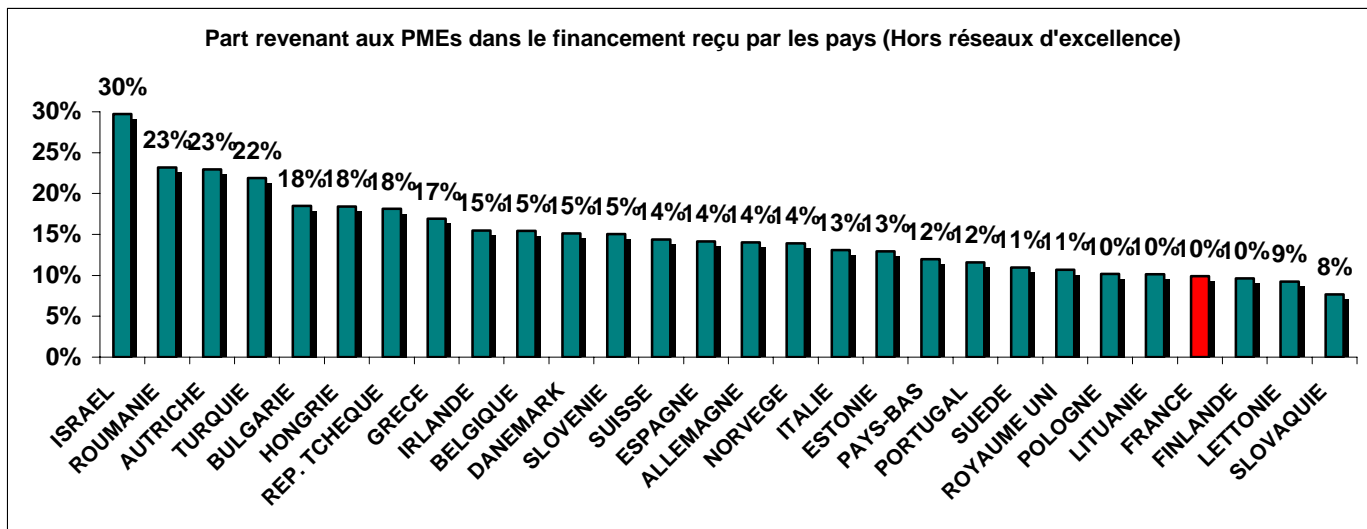
² Source : traitement par l'ANRT des 28 premiers appels de propositions des priorités thématiques du 6^{ème} PCRD dont les résultats étaient connus en septembre 2004.

Comparaison des profils des participants des 5 pays les plus actifs du PC.



Part des PME dans les contributions reçues par les pays.

Dans 12 pays, le financement pour les PME représente plus de 15% des financements communautaires reçus par ce pays. L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne se situent dans la tranche de 12 à 14%. Pour le Royaume-Uni cette part n'est que de 11 % et pour la France de 10 % seulement.



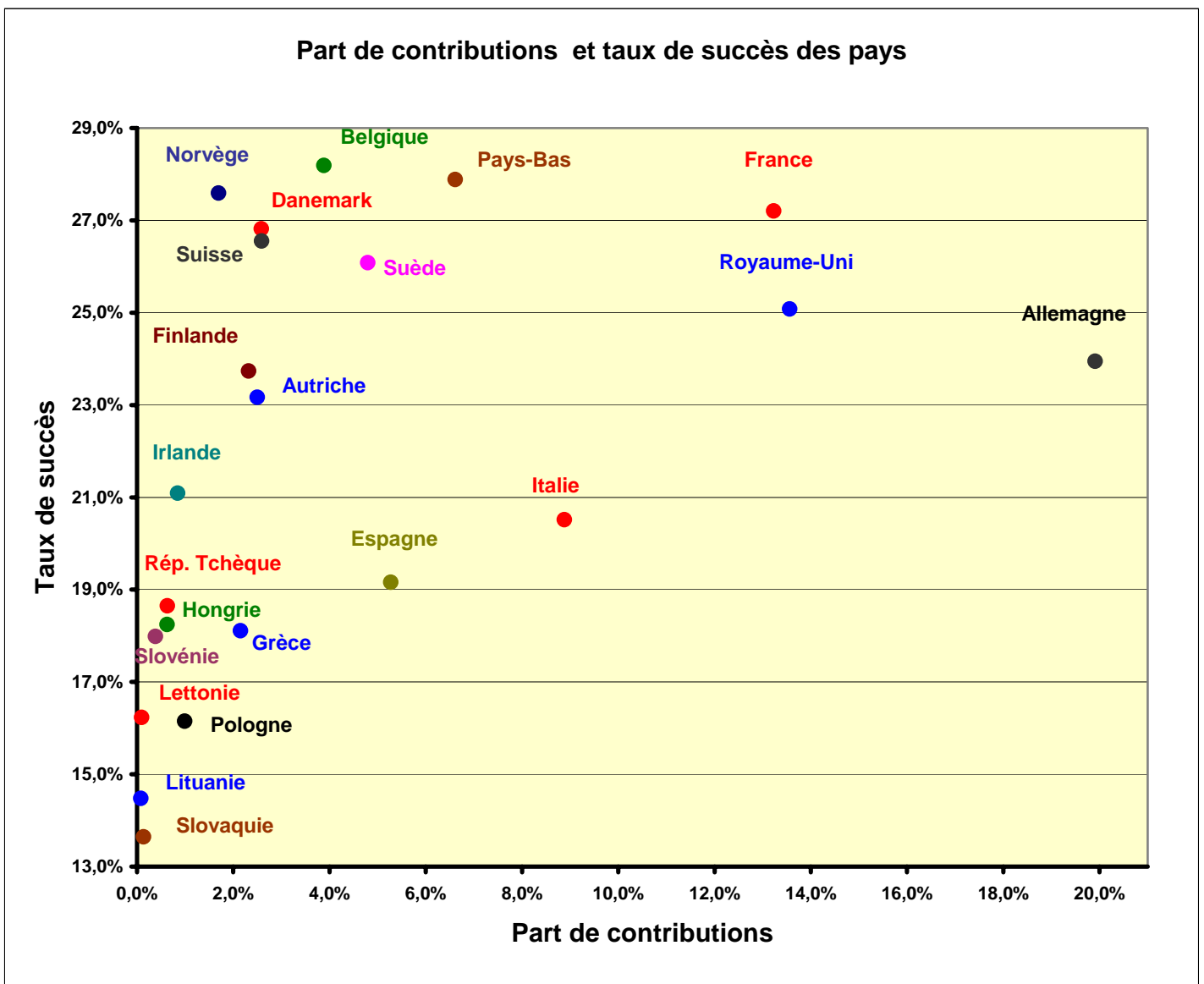
Comparaison des positions des pays en taux de succès et part de financement.

Le graphique suivant fournit une vision synthétique de la position respective des pays en part de contributions communautaires reçues dans les projets retenus et en taux de succès.

A coté de l'intérêt pour un pays d'avoir une bonne part de financement (positions les plus à droite du graphique), il est également souhaitable d'avoir un bon taux de succès (position les plus hautes dans le graphique), c'est à dire moins de temps et d'argent consacrés à préparer des propositions qui ne sont pas retenues.

L'Allemagne est incontestablement en tête en part de financement alors même que son taux de succès est inférieur à celui d'un certain nombre d'autres Pays.

La France, avec un meilleur taux de succès, n'est qu'en 3^{ème} position en part de financement. On pourrait souhaiter que les français déposent plus de propositions afin d'augmenter leur part de contributions.



2. Résultats de la France selon les différentes priorités thématiques du 6^{ème} Programme cadre de la Communauté européenne.

Pour chacun des indicateurs les résultats sont variables selon les domaines.

La **part des contributions financières** de l'Union européenne revenant à un pays est certainement le meilleur indicateur de l'importance de la participation de ce pays aux projets du programme cadre.

La France reçoit la plus forte part des contributions distribuées à l'ensemble des pays dans les domaines suivants :

- « Espace » 29%
- « Aéronautique » 26%
- « Technologies pour la société de l'information » 15%
- « Changement planétaire et écosystèmes » 13%
- « Génomique et biotechnologies pour la santé » et « Transport de surface » 12%

Les domaines dans lesquels les participants français ont les plus forts **taux de succès** sont par ordre décroissant :

- « Aéronautique » (54%),
- « Transport de surface » et « Espace » (39%),
- « Génomique et biotechnologies pour la santé » (36%),
- « Qualité et sûreté alimentaires » (31%),
- « Energie durable » et « Changement planétaire et écosystèmes » (29%)

Ces valeurs suivent en général celles des taux de succès de l'ensemble des participants de tous les pays, c'est à dire qu'elles sont plus révélatrices d'une bonne organisation du programme de travail de la priorité et d'une bonne conduite du processus de sélection, de façon à ne pas aboutir à un grand nombre des propositions rejetées, que d'une réussite française dans ces domaines.

Les **taux de présence française** sont les plus élevés dans les priorités suivantes par ordre décroissant :

- « Aéronautique » 87%
- « Espace » 77%
- « Citoyens et société de la connaissance » 71%
- « Génomique et biotechnologies pour la santé » 69%
- « Qualité et sûreté alimentaires », « Nanotechnologies, matériaux et procédés » 66%

Ces valeurs sont cependant très sensibles à la taille des projets dans la priorité. La présence française est mécaniquement plus fréquente et les taux plus élevés lorsque les projets comptent un grand nombre de participants.

Les **taux de participation de la France dans les projets retenus** constituent sans doute une indication plus pertinente de réussite dans un domaine. Les meilleurs résultats pour la France sont les suivants :

- « Aéronautique » 21%
- « Espace » 18%
- « Génomique et biotechnologies pour la santé » 13%
- « Technologies pour la société de l'information » 12%
- « Nanotechnologies, nanosciences et nouveaux procédés de production » 11%

Les coordinations de projets sont également révélatrices d'un rôle important joué dans la conduite du programme cadre. Les plus forts **taux de coordination française** se rencontrent dans les domaines suivants :

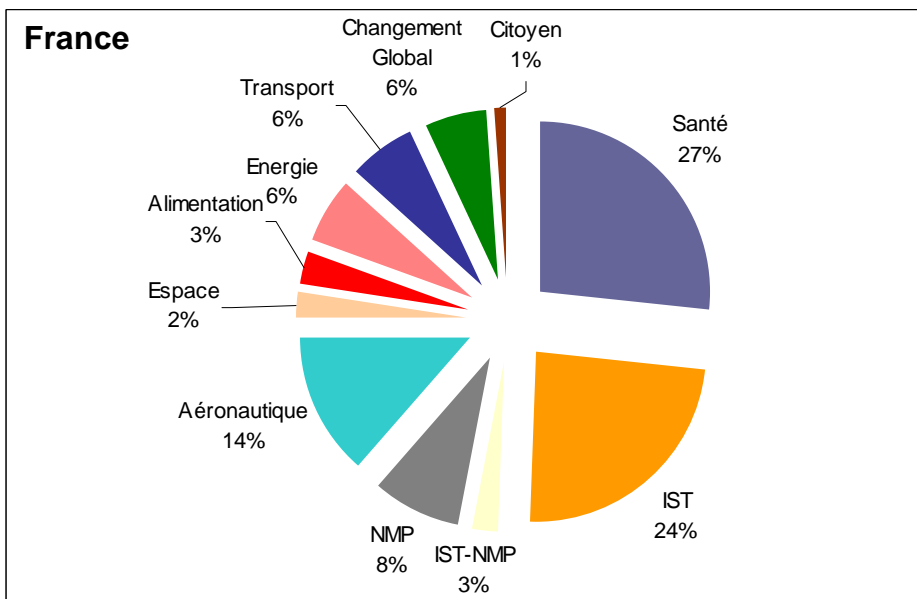
- « Espace » 40%
- « Aéronautique » 36%
- « Transport de surface » 32%
- « Changement planétaire et écosystèmes » 26%
- « Citoyens et société de la connaissance » 23%
- « Technologies pour la société de l'information » 17%

Résultats pour la France dans les priorités thématiques aux trois quarts du 6ème PCRD
d'après les résultats des appels de propositions connus au 30 juin 2005 (données provenant de l'étude faite par l'ANRT à la demande de la DT).

Priorités thématiques	Participants français dans les projets retenus			Présences françaises dans les projets		Coordinations françaises		Contributions de la Communauté Européenne demandée par la France		
	(y compris réseaux d'excellence)			(hors réseaux d'excellence)						
	Nombre	taux de succès	taux de participation	Nombre	taux de présence	Nombre	taux de coordination	Contributions CE demandées dans les projets retenus (MioE)	taux de succès financier	part des contributions
1. Génomique et biotechnologies pour la santé	658	36,3%	12,8%	248	69,3%	54	12,5%	235	28,1%	12,2%
2. Technologies pour la société de l'information	718	23,8%	11,7%	249	58,9%	72	17,0%	281	27,8%	14,9%
2 et 3 appels conjoints IST NMP	131	23,8%	10,9%	50	61,0%	10	12,2%	30	15,3%	9,9%
3. Nanotechnologies, matériaux et procédés	364	14,5%	11,0%	142	66,0%	30	14,0%	96	15,2%	9,6%
4. Aéronautique	326	54,2%	20,6%	87	87,0%	29	36,3%	162	51,9%	26,2%
4. Espace	78	38,6%	18,2%	20	76,9%	8	40,0%	28	44,8%	29,3%
5. Qualité et sûreté alimentaires	124	31,1%	8,0%	57	66,3%	8	9,3%	36	36,2%	8,6%
6,1 Energie durable	208	28,8%	8,9%	79	55,6%	19	13,4%	73	30,6%	9,9%
6,2 Transport de surface durable	214	39,4%	9,6%	82	62,1%	13	31,7%	73	43,1%	12,0%
6,3 Changement planétaire et écosystèmes	253	28,5%	9,2%	90	62,9%	19	25,7%	71	30,8%	12,7%
7 Citoyens et société de la connaissance	120	24,1%	8,1%	64	71,1%	10	23,3%	12	26,7%	7,8%
Ensemble des priorités thématiques	3 194	27,2%	11,4%	1 168	65,0%	272	15,1%	1 097	28,6%	13,2%

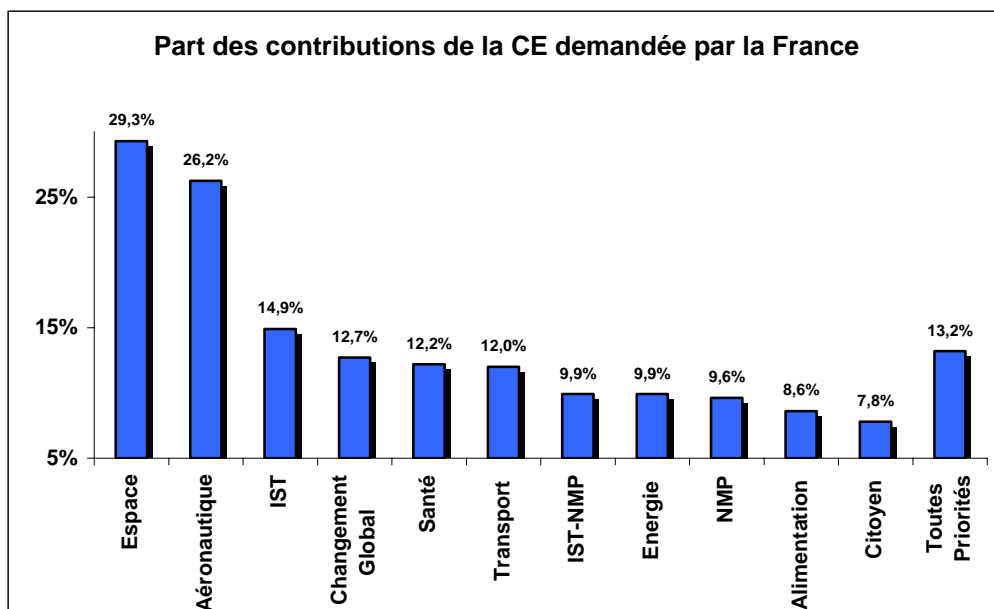
nota : pour Food 2ème et 3ème appels seulement (les résultats fournis par la Commission ne permettent pas de prendre en compte le 1er appel)

Ventilation des contributions financières revenant à la France dans les grandes priorités thématiques (hors réseaux d'excellence).



Ce graphique illustre la répartition de l'ensemble des contributions revenant à des participants français entre les différents domaines. Il montre que ce sont les quatre domaines « Génomique et biotechnologies pour la santé », « Technologies pour la société de l'information », « Nanotechnologies, matériaux intelligents, nouveaux procédés et dispositifs de production » et « Aéronautique » qui apportent le plus de contributions à la France (plus des 75 % de l'ensemble à eux quatre).

Comparaison des parts des contributions financières reçues par la France selon les grandes priorités thématiques (hors réseaux d'excellence).

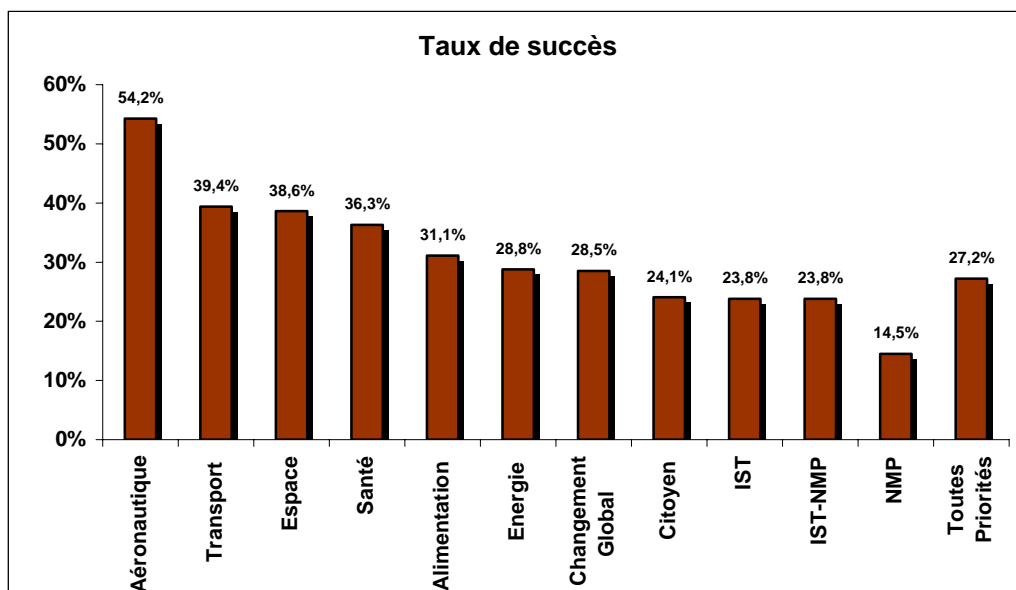


Priorités thématiques	Part des contributions
Espace	29,3%
Aéronautique	26,2%
IST	14,9%
Changement Global	12,7%
Santé	12,2%
Transport	12,0%
IST-NMP	9,9%
Energie	9,9%
NMP	9,6%
Alimentation	8,6%
Citoyen	7,8%
Toutes Priorités	13,2%

La France reçoit la plus forte part de contributions dans les domaines suivants :

- « Espace » 29%
- « Aéronautique » 26%
- « Technologies pour la société de l'information » 15%
- « Changement planétaire et écosystèmes » 13%
- « Génomique et biotechnologie pour la santé » et « Transport de surface » 12%

Comparaison des taux de succès français selon les grandes priorités thématiques.

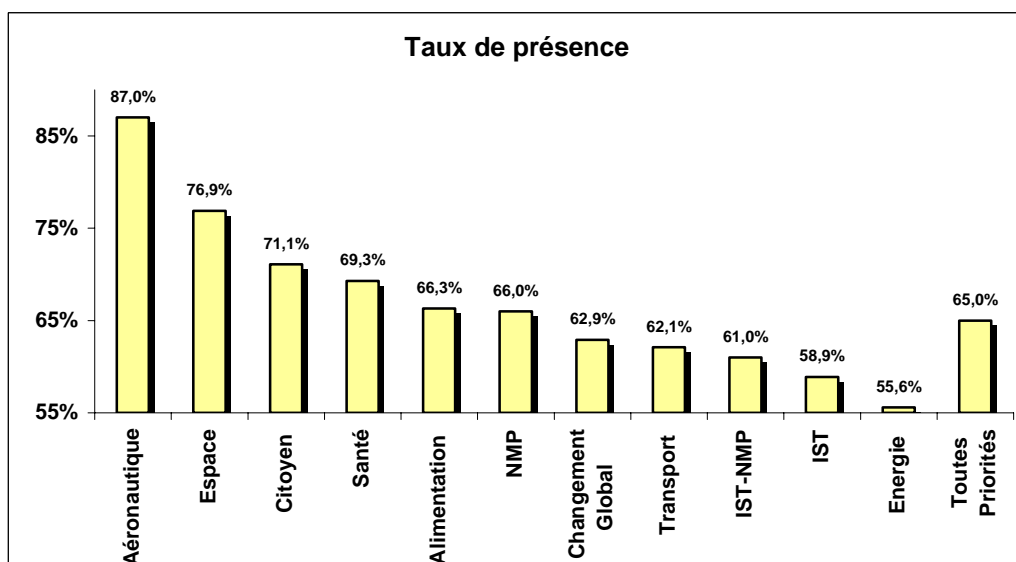


Priorités thématiques	taux de succès
Aéronautique	54,2%
Transport	39,4%
Espace	38,6%
Santé	36,3%
Alimentation	31,1%
Energie	28,8%
Changement Global	28,5%
Citoyen	24,1%
IST	23,8%
IST-NMP	23,8%
NMP	14,5%
Toutes Priorités	27,2%

Les domaines dans lesquels les participants français ont les plus forts **taux de succès** sont par ordre décroissant :

- «Aéronautique» (54%),
- «Transport de surface» et «Espace » (39%),
- «Génomique et biotechnologies pour la santé» (36%),
- «Qualité et sûreté alimentaires » (31%),
- « Energie durable» et «Changement planétaire et écosystèmes I» (29%)

Comparaison des taux de présence française selon les grandes priorités thématiques.

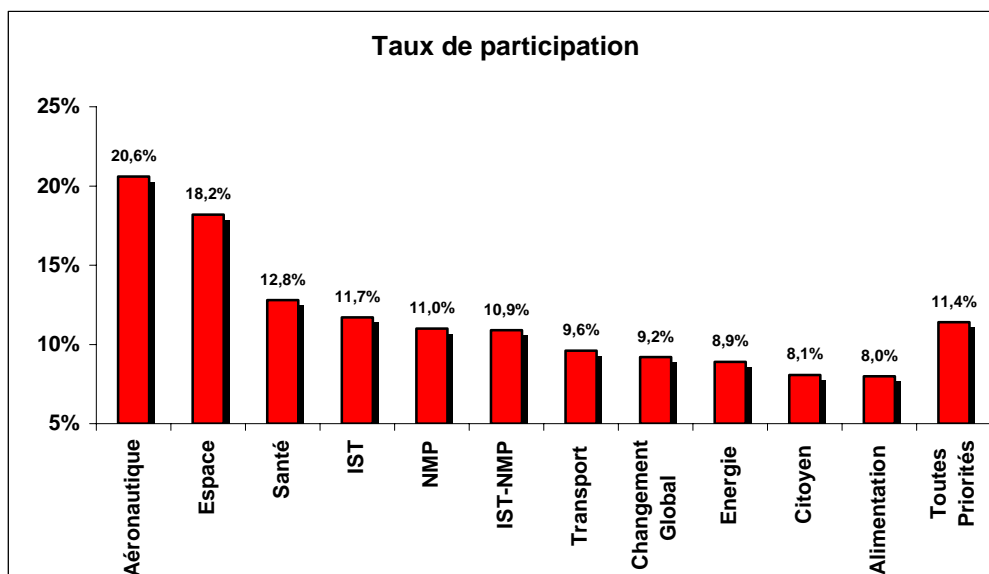


Priorités thématiques	taux de présence
Aéronautique	87,0%
Espace	76,9%
Citoyen	71,1%
Santé	69,3%
Alimentation	66,3%
NMP	66,0%
Changement Global	62,9%
Transport	62,1%
IST-NMP	61,0%
IST	58,9%
Energie	55,6%
Toutes Priorités	65,0%

La présence française est la plus élevée dans les priorité suivantes sont par ordre décroissant :

- « Aéronautique » 87%
- « Espace » 77%
- « Citoyens et société de la connaissance » 71%
- « Génomique et biotechnologies pour la santé » 69%
- « Qualité et sûreté alimentaires », « Nanotechnologies, matériaux et procédés » 66%

Comparaison des taux de participation française selon les grandes priorités thématiques.

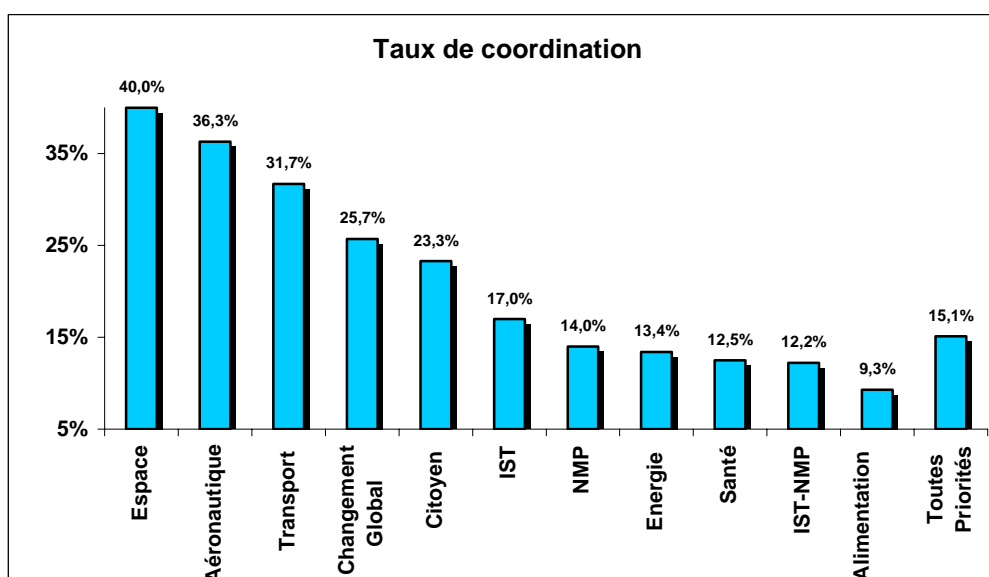


Priorités thématiques	taux de participation
Aéronautique	20,6%
Espace	18,2%
Santé	12,8%
IST	11,7%
NMP	11,0%
IST-NMP	10,9%
Transport	9,6%
Changement Global	9,2%
Energie	8,9%
Citoyen	8,1%
Alimentation	8,0%
Toutes Priorités	11,4%

Les meilleurs taux de participation de la France dans les projets retenus sont les suivants :

- « Aéronautique » (21%)
- « Espace » (18%)
- « Santé » (13%)
- « Technologies pour la société de l'information » (12%)
- « Nanotechnologies, nanosciences et nouveaux procédés de production » (11%)

Comparaison des taux de coordination française selon les grandes priorités thématiques.



Priorités thématiques	taux de coordination
Espace	40,0%
Aéronautique	36,3%
Transport	31,7%
Changement Global	25,7%
Citoyen	23,3%
IST	17,0%
NMP	14,0%
Energie	13,4%
Santé	12,5%
IST-NMP	12,2%
Alimentation	9,3%
Toutes Priorités	15,1%

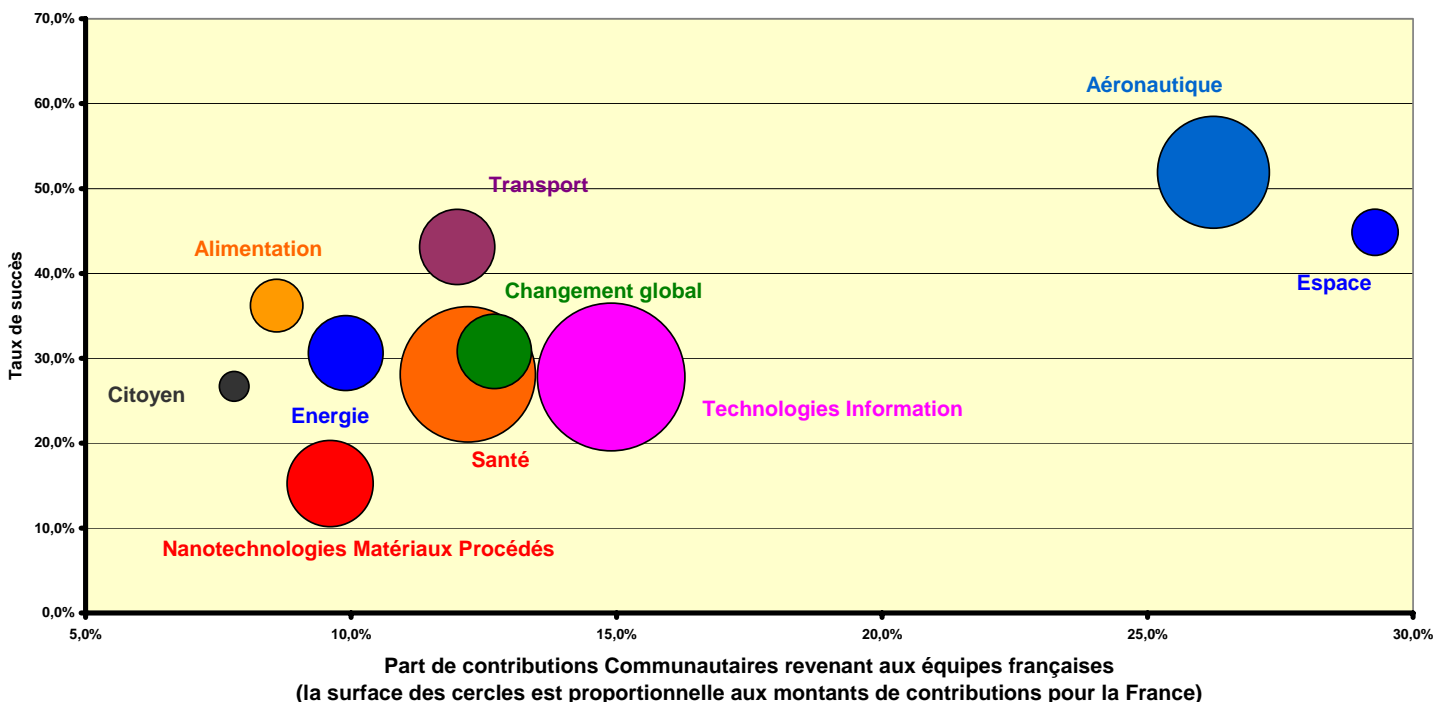
Les plus forts taux de coordination française se rencontrent dans les domaines suivants :

- « Espace » 40%
- « Aéronautique » 36%
- « Transport de surface » 32%
- « Changement planétaire et écosystèmes » 26%
- « Citoyens et société de la connaissance » 23%
- « Technologies pour la société de l'information » 17%

Le graphique suivant permet de présenter la position comparative des différentes priorités, en fonction :

- de la part des contributions communautaires revenant à la France portées sur l'axe horizontal,
- du taux de succès financier porté sur l'axe vertical (défini comme le montant demandé par les participants français dans les projets retenus sur le montant total demandé par les français dans les propositions présentées),
- de l'importance de la contribution revenant à la France visualisée par la surface des cercles.

Part de la France et taux de succès français en contributions financières de la Commission (hors réseaux d'excellence) selon les priorités thématiques aux trois quarts du 6ème PCRD (juin 2005)



Il met en évidence l'aisance de la position de la France dans les domaines de l'Espace (domaine cependant d'ampleur limitée) et de l'aéronautique, avec des parts de contributions revenant à la France supérieures à 25 % et des taux de succès supérieurs à 40 %.

Un deuxième groupe se dégage comportant les domaines « Technologies pour la société de l'information », « Génomique et biotechnologies pour la santé », « Changement planétaire et écosystèmes » et « Transport de surface » pour lesquels les parts de contributions reçues sont supérieures à 12 % et les taux de succès acceptables de l'ordre de 30 % ou supérieurs.

Enfin le dernier groupe comporte des domaines « Energie durable », « Qualité et sûreté alimentaires », « Nanotechnologies, matériaux intelligents, nouveaux procédés et dispositifs de production » et « Citoyens et gouvernance dans une société de la connaissance » dans lesquels les parts de contributions pour la France sont inférieures à 10 % avec de surcroît dans la priorité « Nanotechnologies, matériaux intelligents, nouveaux procédés et dispositifs de production » un grand nombre de propositions qui ne sont pas retenues puisque le taux de succès est faible (moins de 15 %).

2ème partie : Domaines horizontaux du programme cadre de la Communauté européenne et Euratom.

Pour compléter l'analyse précédente des grandes priorités thématiques du programme spécifique «Intégrer et renforcer l'espace européen de la recherche», il convient de d'examiner les autres domaines plus horizontaux du programme cadre de la Communauté européenne, ainsi que le programme cadre Euratom.

Le bilan des grandes priorités thématiques du programme cadre de la Communauté européenne avait pu être fait grâce à l'étude réalisée par l'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT) qui fournit au 30 juin 2005 une analyse détaillée de chacune de ces priorités et un bilan d'ensemble, établi sur la base des informations fournies par la Commission aux comités de programmes à l'issue de chaque appel de propositions.

Mais l'étude de l'ANRT ne prend pas en compte les autres domaines plus horizontaux du Programme Cadre de la Communauté Européenne, ainsi que le programme cadre Euratom.

Pour ces autres domaines l'approche est donc différente. Elle s'appuie sur l'analyse de la base des contrats signés à la date du 11 mars 2005, fournie par la Commission aux états membres en juin 2005 .

Seuls les projets retenus y figurent, et de surcroît avec un retard important par rapport au dépouillement des appels de propositions dû aux délais de négociation et de signature des contrats (plus d'un an en moyenne).

L'analyse est moins riche puisqu'elle porte sur un plus petit nombre de projets et qu'elle ne donne pas accès aux taux de succès.

A titre indicatif, en se limitant aux grandes priorités thématiques du programme cadre de la Communauté européenne, la base contrat remise par la Commission en juin 2005 contient 1 207 projets alors que, dans les mêmes domaines, la base constituée par l'ANRT à partir des résultats des appels connus au 30 juin 2005 comportent 1 797 projets retenus. De surcroît, la base contrat de la Commission ne contient pas les contrats passés par la Direction Générale Transport et Energie, ce qui limite l'analyse dans ces 2 domaines au seuls contrats passés par la Direction Générale de la Recherche, soit à peu près la moitié des contrats.

A part le taux de succès, les indicateurs utilisés sont les mêmes que dans la première partie : part des contributions financières de l'Union européenne ; taux de participation ; taux de coordination ; taux de présence.

Les résultats sont présentés pour chaque indicateur par :

- un tableau fournissant leurs valeurs pour les 12 pays les plus performants,
- un graphique illustrant les mêmes informations pour les 5 pays les plus actifs sur l'ensemble du programme cadre : Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie et Pays-Bas.

Le tableau fournit les valeurs des indicateurs dans tous les domaines, y compris dans les grandes priorités thématiques du programme cadre de la Communauté européenne, ce qui permet de comparer les valeurs obtenues selon les deux approches, base des contrats signés et base des dépouillements d'appels constituée par l'ANRT. Les résultats sont qualitativement très semblables, mêmes si quelques écarts apparaissent dans les valeurs des indicateurs.

Pour les domaines horizontaux du programme cadre de la Communauté européenne et Euratom, la position française, comparée à celles des quatre autres pays les plus actifs dans le programme cadre (Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Pays-Bas) est :

très bonne dans trois domaines :

- Euratom
- Science et société
- Coordination des activités (dont les Eranet)

très convenable dans quatre domaines :

- Ressources humaines et mobilité
- Soutien aux politiques publiques et NEST
- Infrastructures de recherche
- Coopération internationale

moyenne dans le domaine :

- Recherche et innovation

mauvaise dans le dernier domaine :

- Actions spécifiques de recherche pour les PME

Dans ce dernier **domaine des actions spécifiques de recherche pour les PME**, les valeurs des indicateurs pour la France sont très faibles notamment comparées à celle des autres pays les plus actifs :

- taux de contributions financières de l'Union européenne = 5,5% (contre 19,2 % pour l'Allemagne et 17,8 % pour le Royaume-Uni);
- taux de participation = 5,9 % (contre 16,5 % pour l'Allemagne et 14,2 % pour le Royaume-Uni);
- taux de coordination = 2,3 % (contre 23,3 % pour l'Allemagne et 19,4 % pour le Royaume-Uni);
- taux de présence = 34,9 % (contre 65,1 % pour l'Allemagne et 57,4 % pour le Royaume-Uni).

C'est incontestablement un domaine dans lequel **la position de la France est d'une grande faiblesse.**

Dans le domaine de la coopération internationale, tous les indicateurs ont également une très faible valeur : taux de contributions financières de l'Union européenne = 3,8 %; taux de participation = 4 % ; taux de coordination = 7,8 %; taux de présence = 18,2 %. Mais les autres pays ont également des valeurs très faibles, et la position de la France est comparativement convenable. Dans ce domaine, l'activités est par nature très partagée entre de nombreux acteurs, y compris de pays tiers, ce qui explique les faibles valeurs des indicateurs.

Enfin on pourra noter dans le graphique des taux de présence que les différents pays ont des valeurs souvent très proches, alors même que ces valeurs varient beaucoup d'un domaine à l'autre. Cet indicateur est sans doute très sensible à la structure du domaine (selon le nombre moyen de partenaires dans les projets) et peu représentatif de la performance des acteurs.

Contributions de l'Union européenne revenant aux pays dans les contrats signés par la Commission au 11 mars 2005.
(Hors réseaux d'excellence)

en millions d'Euros

Domaines	Total des contributions	DE	UK	FR	IT	NL	ES	BE	SE	AT	GR	FI	DK
1. Life sciences, genomics and biotechnology for health	721	142,8	118,4	92,5	70,3	52,4	30,3	34,4	47,1	15,8	7,7	20,2	26,5
2. Information society technologies	1 445	339,6	166,0	202,8	141,2	62,1	85,5	77,3	49,2	48,6	52,8	35,8	18,0
3. Nanotechnologies and nanosciences, knowledge-based multifunctional materials and new production processes and devices	456	100,7	60,1	52,1	44,8	23,9	24,6	19,2	27,8	11,6	6,1	17,1	10,7
4. Aeronautics and space	416	84,3	61,1	115,9	32,1	18,3	21,9	16,8	18,9	6,2	9,8	1,1	1,5
5. Food quality and safety	150	15,3	26,4	17,4	11,9	17,1	8,1	4,7	5,7	1,3	1,0	3,1	8,5
6. Sustainable development, global change and ecosystems	668	157,7	77,8	83,2	51,5	55,6	32,9	25,2	32,0	18,9	16,0	18,3	21,0
7. Citizens and governance in a knowledge-based society	32	4,7	4,7	1,7	3,7	2,3	1,8	1,0	1,5	1,4	1,1	0,8	0,4
Euratom	109	27,7	10,2	25,9	4,9	5,8	7,5	10,2	4,4	0,3	0,5	2,9	0,9
Horizontal research activities involving SMEs	127	24,4	22,7	7,0	14,4	4,5	12,9	2,4	4,3	5,0	4,1	2,4	1,8
Human resources and mobility	569	90,0	134,9	70,0	39,5	40,1	25,1	18,3	21,1	13,6	15,5	7,1	15,1
Policy support and anticipating scientific and technological needs	225	32,4	36,6	26,5	16,6	21,1	12,6	15,2	9,3	4,6	4,7	4,8	7,9
Research and innovation	101	14,0	9,8	9,6	11,2	1,9	12,2	4,8	5,7	2,5	3,4	2,1	0,9
Research infrastructures	390	73,8	132,8	55,4	33,2	18,7	7,6	9,4	12,2	1,8	2,9	3,6	3,1
Science and society	26	4,3	2,9	4,3	1,8	1,5	0,4	3,0	0,6	0,5	0,8	0,2	0,7
Specific measures in support of international cooperation	96	3,7	5,1	3,7	4,4	1,6	3,4	21,9	1,1	1,6	3,3	0,3	0,8
Support for the coordination of activities	113	12,1	7,3	40,4	2,6	8,4	3,6	2,3	3,8	6,7	1,2	6,1	2,4
TOTAL PCRD	5 643	1 127,4	876,7	808,4	484,2	335,3	290,4	265,9	244,8	140,3	130,7	125,8	120,2

en pourcentage du total des contributions distribuées par l'Union européenne

Domaines	Total des contributions	DE	UK	FR	IT	NL	ES	BE	SE	AT	GR	FI	DK
1. Life sciences, genomics and biotechnology for health	721	19,8%	16,4%	12,8%	9,7%	7,3%	4,2%	4,8%	6,5%	2,2%	1,1%	2,8%	3,7%
2. Information society technologies	1 445	23,5%	11,5%	14,0%	9,8%	4,3%	5,9%	5,3%	3,4%	3,4%	3,7%	2,5%	1,2%
3. Nanotechnologies and nanosciences, knowledge-based multifunctional materials and new production processes and devices	456	22,1%	13,2%	11,4%	9,8%	5,2%	5,4%	4,2%	6,1%	2,5%	1,3%	3,7%	2,3%
4. Aeronautics and space	416	20,3%	14,7%	27,9%	7,7%	4,4%	5,3%	4,0%	4,6%	1,5%	2,4%	0,3%	0,4%
5. Food quality and safety	150	10,2%	17,6%	11,6%	8,0%	11,4%	5,4%	3,2%	3,8%	0,8%	0,7%	2,1%	5,7%
6. Sustainable development, global change and ecosystems	668	23,6%	11,6%	12,5%	7,7%	8,3%	4,9%	3,8%	4,8%	2,8%	2,4%	2,7%	3,2%
7. Citizens and governance in a knowledge-based society	32	14,7%	14,8%	5,3%	11,6%	7,3%	5,7%	3,1%	4,8%	4,4%	3,4%	2,7%	1,4%
Euratom	109	25,3%	9,3%	23,7%	4,5%	5,3%	6,8%	9,4%	4,0%	0,3%	0,4%	2,7%	0,8%
Horizontal research activities involving SMEs	127	19,2%	17,8%	5,5%	11,3%	3,6%	10,1%	1,9%	3,4%	3,9%	3,2%	1,9%	1,4%
Human resources and mobility	569	15,8%	23,7%	12,3%	6,9%	7,1%	4,4%	3,2%	3,7%	2,4%	2,7%	1,2%	2,6%
Policy support and anticipating scientific and technological needs	225	14,4%	16,3%	11,8%	7,4%	9,4%	5,6%	6,7%	4,1%	2,0%	2,1%	2,1%	3,5%
Research and innovation	101	13,8%	9,7%	9,5%	11,1%	1,9%	12,1%	4,8%	5,6%	2,5%	3,3%	2,0%	0,9%
Research infrastructures	390	18,9%	34,0%	14,2%	8,5%	4,8%	2,0%	2,4%	3,1%	0,5%	0,7%	0,9%	0,8%
Science and society	26	16,6%	11,0%	16,7%	7,0%	5,6%	1,6%	11,4%	2,3%	1,8%	3,0%	0,9%	2,7%
Specific measures in support of international cooperation	96	3,9%	5,4%	3,8%	4,6%	1,6%	3,5%	22,9%	1,1%	1,7%	3,5%	0,3%	0,8%
Support for the coordination of activities	113	10,7%	6,5%	35,9%	2,3%	7,5%	3,2%	2,0%	3,4%	5,9%	1,1%	5,4%	2,2%
TOTAL PCRD	5 643	20,0%	15,5%	14,3%	8,6%	5,9%	5,1%	4,7%	4,3%	2,5%	2,3%	2,2%	2,1%

**Présence des pays dans les contrats signés par la Commission
au 11 mars 2005.**

nombre de projets retenus avec au moins un participant du pays

Domaines	Nombre de projets	DE	UK	FR	IT	ES	NL	BE	SE	GR	PL	CH	AT
1. Life sciences, genomics and biotechnology for health	205	160	132	135	113	79	101	72	83	25	38	67	39
2. Information society technologies	464	338	296	278	251	199	160	169	133	161	89	148	130
3. Nanotechnologies and nanosciences, knowledge-based multifunctional materials and new production processes and devices	163	134	104	109	97	72	61	53	51	36	52	45	37
4. Aeronautics and space	90	68	58	72	50	39	30	41	28	36	21	12	14
5. Food quality and safety	58	38	39	37	36	30	35	19	20	9	25	13	12
6. Sustainable development, global change and ecosystems	189	145	126	126	115	89	94	81	76	64	65	49	58
7. Citizens and governance in a knowledge-based society	38	28	31	25	24	20	19	14	16	11	17	7	13
Euratom	37	26	28	25	15	24	26	25	19	6	3	19	6
Horizontal research activities involving SMEs	129	84	74	45	50	71	31	17	22	23	27	10	24
Human resources and mobility	1270	256	400	243	186	155	148	74	79	75	66	47	52
Policy support and anticipating scientific and technological needs	166	114	114	102	88	63	81	68	54	31	42	28	24
Research and innovation	98	28	23	19	28	27	11	15	9	16	16	8	9
Research infrastructures	55	34	31	34	22	17	24	13	22	12	11	18	9
Science and society	44	21	23	23	17	8	11	10	9	6	3	6	5
Specific measures in support of international cooperation	110	22	22	20	28	27	13	11	8	22	8		15
Support for the coordination of activities	59	39	26	36	14	23	34	18	21	9	10	5	25
TOTAL PCRD	3 175	1 535	1 527	1 329	1 134	943	879	700	650	542	493	482	472

Taux de présence = pourcentage de projets avec au moins un participant du pays sur le nombre total de projets

Domaines	Nombre de projets	DE	UK	FR	IT	ES	NL	BE	SE	GR	PL	CH	AT
1. Life sciences, genomics and biotechnology for health	205	78,0%	64,4%	65,9%	55,1%	38,5%	49,3%	35,1%	40,5%	12,2%	18,5%	32,7%	19,0%
2. Information society technologies	464	72,8%	63,8%	59,9%	54,1%	42,9%	34,5%	36,4%	28,7%	34,7%	19,2%	31,9%	28,0%
3. Nanotechnologies and nanosciences, knowledge-based multifunctional materials and new production processes and devices	163	82,2%	63,8%	66,9%	59,5%	44,2%	37,4%	32,5%	31,3%	22,1%	31,9%	27,6%	22,7%
4. Aeronautics and space	90	75,6%	64,4%	80,0%	55,6%	43,3%	33,3%	45,6%	31,1%	40,0%	23,3%	13,3%	15,6%
5. Food quality and safety	58	65,5%	67,2%	63,8%	62,1%	51,7%	60,3%	32,8%	34,5%	15,5%	43,1%	22,4%	20,7%
6. Sustainable development, global change and ecosystems	189	76,7%	66,7%	66,7%	60,8%	47,1%	49,7%	42,9%	40,2%	33,9%	34,4%	25,9%	30,7%
7. Citizens and governance in a knowledge-based society	38	73,7%	81,6%	65,8%	63,2%	52,6%	50,0%	36,8%	42,1%	28,9%	44,7%	18,4%	34,2%
Euratom	37	70,3%	75,7%	67,6%	40,5%	64,9%	70,3%	67,6%	51,4%	16,2%	8,1%	51,4%	16,2%
Horizontal research activities involving SMEs	129	65,1%	57,4%	34,9%	38,8%	55,0%	24,0%	13,2%	17,1%	17,8%	20,9%	7,8%	18,6%
Human resources and mobility	1 270	20,2%	31,5%	19,1%	14,6%	12,2%	11,7%	5,8%	6,2%	5,9%	5,2%	3,7%	4,1%
Policy support and anticipating scientific and technological needs	166	68,7%	68,7%	61,4%	53,0%	38,0%	48,8%	41,0%	32,5%	18,7%	25,3%	16,9%	14,5%
Research and innovation	98	28,6%	23,5%	19,4%	28,6%	27,6%	11,2%	15,3%	9,2%	16,3%	16,3%	8,2%	9,2%
Research infrastructures	55	61,8%	56,4%	61,8%	40,0%	30,9%	43,6%	23,6%	40,0%	21,8%	20,0%	32,7%	16,4%
Science and society	44	47,7%	52,3%	52,3%	38,6%	18,2%	25,0%	22,7%	20,5%	13,6%	6,8%	13,6%	11,4%
Specific measures in support of international cooperation	110	20,0%	20,0%	18,2%	25,5%	24,5%	11,8%	10,0%	7,3%	20,0%	7,3%		13,6%
Support for the coordination of activities	59	66,1%	44,1%	61,0%	23,7%	39,0%	57,6%	30,5%	35,6%	15,3%	16,9%	8,5%	42,4%
TOTAL PCRD	3 175	48,3%	48,1%	41,9%	35,7%	29,7%	27,7%	22,0%	20,5%	17,1%	15,5%	15,2%	14,9%

**Participation des pays dans les contrats signés par la Commission
au 11 mars 2005.**

nombre de participants d'un pays

Domaines	Nombre total de Participants												
		DE	UK	FR	IT	ES	NL	BE	SE	GR	CH	AT	PL
1. Life sciences, genomics and biotechnology for health	2 662	460	372	314	278	141	163	127	144	27	109	63	48
2. Information society technologies	6 228	1026	669	757	611	410	246	271	237	281	222	196	112
3. Nanotechnologies and nanosciences, knowledge-based multifunctional materials and new production processes and devices	2 274	377	241	273	243	141	100	95	81	51	75	51	77
4. Aeronautics and space	1 286	227	156	283	116	77	48	65	51	57	16	27	23
5. Food quality and safety	930	95	113	78	82	66	83	30	34	11	21	13	33
6. Sustainable development, global change and ecosystems	3 381	545	381	350	266	181	208	151	142	112	90	85	97
7. Citizens and governance in a knowledge-based society	450	46	62	36	36	25	31	19	18	12	14	21	21
Euratom	658	86	80	84	25	58	34	60	36	8	24	7	4
Horizontal research activities involving SMEs	1 355	223	192	80	144	179	48	20	43	49	12	45	46
Human resources and mobility	2 604	356	479	318	209	163	175	80	92	86	53	56	77
Policy support and anticipating scientific and technological needs	1 631	185	222	169	141	105	124	107	64	38	34	30	45
Research and innovation	600	49	36	60	77	62	12	32	21	29	10	12	27
Research infrastructures	592	120	81	64	47	25	38	17	28	15	25	10	19
Science and society	288	34	40	32	25	9	13	22	9	10	7	8	3
Specific measures in support of international cooperation	725	24	30	29	40	31	14	11	10	28		16	26
Support for the coordination of activities	509	65	29	48	18	27	43	23	26	11	6	35	10
TOTAL PCRD	26 173	3 918	3 183	2 975	2 358	1 700	1 380	1 130	1 036	825	718	675	668

Taux de participation = pourcentage de participants d'un pays par rapport au nombre total de participants

Domaines	Nombre total de Participants												
		DE	UK	FR	IT	ES	NL	BE	SE	GR	CH	AT	PL
1. Life sciences, genomics and biotechnology for health	2 662	17,3%	14,0%	11,8%	10,4%	5,3%	6,1%	4,8%	5,4%	1,0%	4,1%	2,4%	1,8%
2. Information society technologies	6 228	16,5%	10,7%	12,2%	9,8%	6,6%	3,9%	4,4%	3,8%	4,5%	3,6%	3,1%	1,8%
3. Nanotechnologies and nanosciences, knowledge-based multifunctional materials and new production processes and devices	2 274	16,6%	10,6%	12,0%	10,7%	6,2%	4,4%	4,2%	3,6%	2,2%	3,3%	2,2%	3,4%
4. Aeronautics and space	1 286	17,7%	12,1%	22,0%	9,0%	6,0%	3,7%	5,1%	4,0%	4,4%	1,2%	2,1%	1,8%
5. Food quality and safety	930	10,2%	12,2%	8,4%	8,8%	7,1%	8,9%	3,2%	3,7%	1,2%	2,3%	1,4%	3,5%
6. Sustainable development, global change and ecosystems	3 381	16,1%	11,3%	10,4%	7,9%	5,4%	6,2%	4,5%	4,2%	3,3%	2,7%	2,5%	2,9%
7. Citizens and governance in a knowledge-based society	450	10,2%	13,8%	8,0%	8,0%	5,6%	6,9%	4,2%	4,0%	2,7%	3,1%	4,7%	4,7%
Euratom	658	13,1%	12,2%	12,8%	3,8%	8,8%	5,2%	9,1%	5,5%	1,2%	3,6%	1,1%	0,6%
Horizontal research activities involving SMEs	1 355	16,5%	14,2%	5,9%	10,6%	13,2%	3,5%	1,5%	3,2%	3,6%	0,9%	3,3%	3,4%
Human resources and mobility	2 604	13,7%	18,4%	12,2%	8,0%	6,3%	6,7%	3,1%	3,5%	3,3%	2,0%	2,2%	3,0%
Policy support and anticipating scientific and technological needs	1 631	11,3%	13,6%	10,4%	8,6%	6,4%	7,6%	6,6%	3,9%	2,3%	2,1%	1,8%	2,8%
Research and innovation	600	8,2%	6,0%	10,0%	12,8%	10,3%	2,0%	5,3%	3,5%	4,8%	1,7%	2,0%	4,5%
Research infrastructures	592	20,3%	13,7%	10,8%	7,9%	4,2%	6,4%	2,9%	4,7%	2,5%	4,2%	1,7%	3,2%
Science and society	288	11,8%	13,9%	11,1%	8,7%	3,1%	4,5%	7,6%	3,1%	3,5%	2,4%	2,8%	1,0%
Specific measures in support of international cooperation	725	3,3%	4,1%	4,0%	5,5%	4,3%	1,9%	1,5%	1,4%	3,9%		2,2%	3,6%
Support for the coordination of activities	509	12,8%	5,7%	9,4%	3,5%	5,3%	8,4%	4,5%	5,1%	2,2%	1,2%	6,9%	2,0%
TOTAL PCRD	26 173	15,0%	12,2%	11,4%	9,0%	6,5%	5,3%	4,3%	4,0%	3,2%	2,7%	2,6%	2,6%

**Coordination des pays dans les contrats signés par la Commission
au 11 mars 2005.**

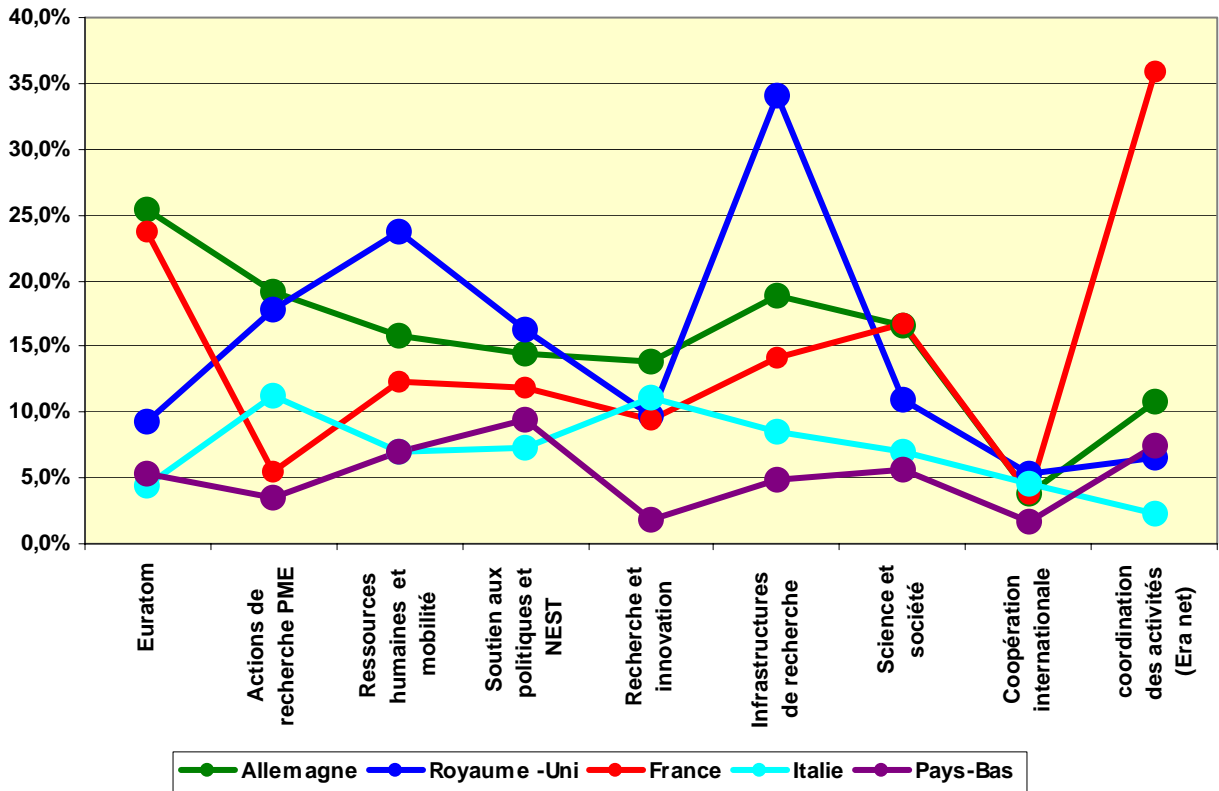
nombre de projets coordonnés par un pays

Domaines	Nombre de projets	UK	DE	FR	IT	ES	NL	BE	SE	GR	AT	PL	DK
1. Life sciences, genomics and biotechnology for health	205	29	35	28	22	8	19	16	13	5	7	1	6
2. Information society technologies	464	45	93	78	49	37	23	30	16	21	18	3	4
3. Nanotechnologies and nanosciences, knowledge-based multifunctional materials and new production processes and devices	163	24	29	25	20	6	6	6	8	2	2	5	2
4. Aeronautics and space	90	10	23	25	6	5		8	2	2	2	3	
5. Food quality and safety	58	11	3	9	7	2	7	2	3			2	2
6. Sustainable development, global change and ecosystems	189	18	41	36	15	10	14	6	9	3	6	5	4
7. Citizens and governance in a knowledge-based society	38	5	6	3	5	2	3	1	1	2	3	1	
Euratom	37	5	4	13			2	6	4				
Horizontal research activities involving SMEs	129	25	30	3	13	18	5	1	4	4	7	1	1
Human resources and mobility	1 270	293	149	155	112	92	89	42	36	42	28	44	29
Policy support and anticipating scientific and technological needs	166	31	24	20	14	8	24	13	7	6	6	1	3
Research and innovation	98	12	8	8	11	11	2	7	5	3	2	4	1
Research infrastructures	55	9	9	12	7	2	2	1	4	2			
Science and society	44	6	8	7	5			3		4	2		1
Specific measures in support of international cooperation	110	7	5	8	5	9	3	5	1	9	5	4	1
Support for the coordination of activities	59	3	11	13	1	4	10	1		2	4		3
TOTAL PCRD	3 175	533	478	443	292	214	209	148	113	107	92	74	57

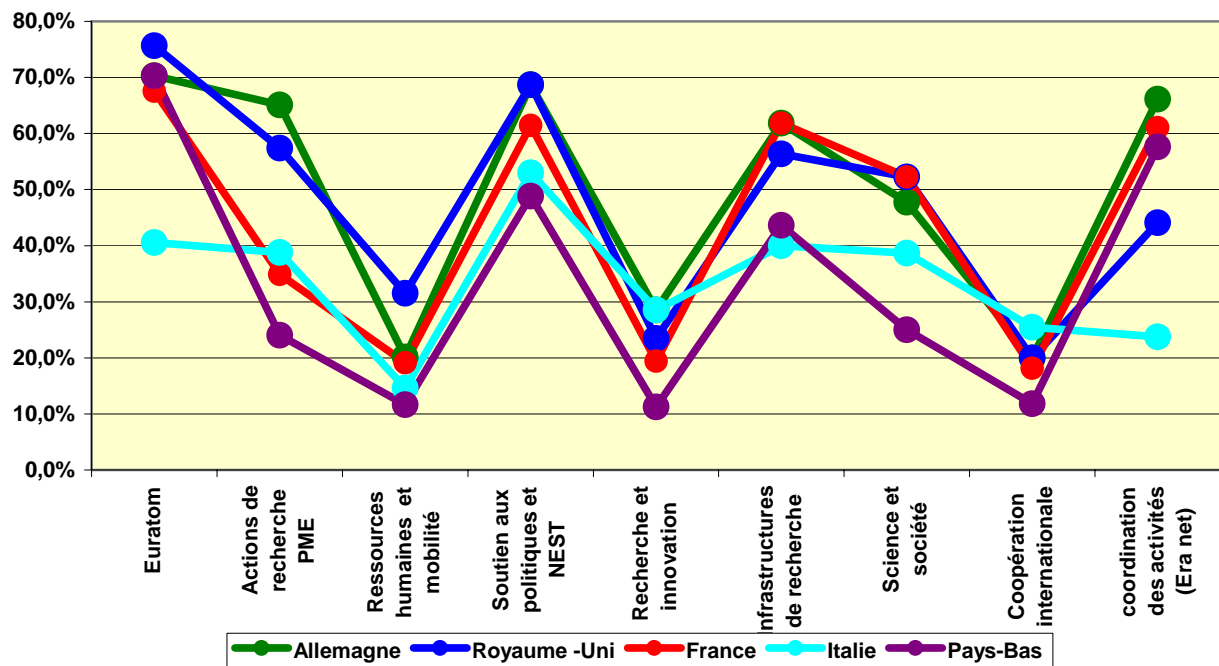
Taux de coordination = pourcentage des projets coordonnés par un pays sur le nombre total de projets

Domaines	Nombre de projets	UK	DE	FR	IT	ES	NL	BE	SE	GR	AT	PL	DK
1. Life sciences, genomics and biotechnology for health	205	14,1%	17,1%	13,7%	10,7%	3,9%	9,3%	7,8%	6,3%	2,4%	3,4%	0,5%	2,9%
2. Information society technologies	464	9,7%	20,0%	16,8%	10,6%	8,0%	5,0%	6,5%	3,4%	4,5%	3,9%	0,6%	0,9%
3. Nanotechnologies and nanosciences, knowledge-based multifunctional materials and new production processes and devices	163	14,7%	17,8%	15,3%	12,3%	3,7%	3,7%	3,7%	4,9%	1,2%	1,2%	3,1%	1,2%
4. Aeronautics and space	90	11,1%	25,6%	27,8%	6,7%	5,6%		8,9%	2,2%	2,2%	2,2%	3,3%	
5. Food quality and safety	58	19,0%	5,2%	15,5%	12,1%	3,4%	12,1%	3,4%	5,2%			3,4%	3,4%
6. Sustainable development, global change and ecosystems	189	9,5%	21,7%	19,0%	7,9%	5,3%	7,4%	3,2%	4,8%	1,6%	3,2%	2,6%	2,1%
7. Citizens and governance in a knowledge-based society	38	13,2%	15,8%	7,9%	13,2%	5,3%	7,9%	2,6%	2,6%	5,3%	7,9%	2,6%	
Euratom	37	13,5%	10,8%	35,1%			5,4%	16,2%	10,8%				
Horizontal research activities involving SMEs	129	19,4%	23,3%	2,3%	10,1%	14,0%	3,9%	0,8%	3,1%	3,1%	5,4%	0,8%	0,8%
Human resources and mobility	1 270	23,1%	11,7%	12,2%	8,8%	7,2%	7,0%	3,3%	2,8%	3,3%	2,2%	3,5%	2,3%
Policy support and anticipating scientific and technological needs	166	18,7%	14,5%	12,0%	8,4%	4,8%	14,5%	7,8%	4,2%	3,6%	3,6%	0,6%	1,8%
Research and innovation	98	12,2%	8,2%	8,2%	11,2%	11,2%	2,0%	7,1%	5,1%	3,1%	2,0%	4,1%	1,0%
Research infrastructures	55	16,4%	16,4%	21,8%	12,7%	3,6%	3,6%	1,8%	7,3%	3,6%			
Science and society	44	13,6%	18,2%	15,9%	11,4%			6,8%		9,1%	4,5%		2,3%
Specific measures in support of international cooperation	110	6,4%	4,5%	7,3%	4,5%	8,2%	2,7%	4,5%	0,9%	8,2%	4,5%	3,6%	0,9%
Support for the coordination of activities	59	5,1%	18,6%	22,0%	1,7%	6,8%	16,9%	1,7%		3,4%	6,8%		5,1%
TOTAL PCRD	3 175	16,8%	15,1%	14,0%	9,2%	6,7%	6,6%	4,7%	3,6%	3,4%	2,9%	2,3%	1,8%

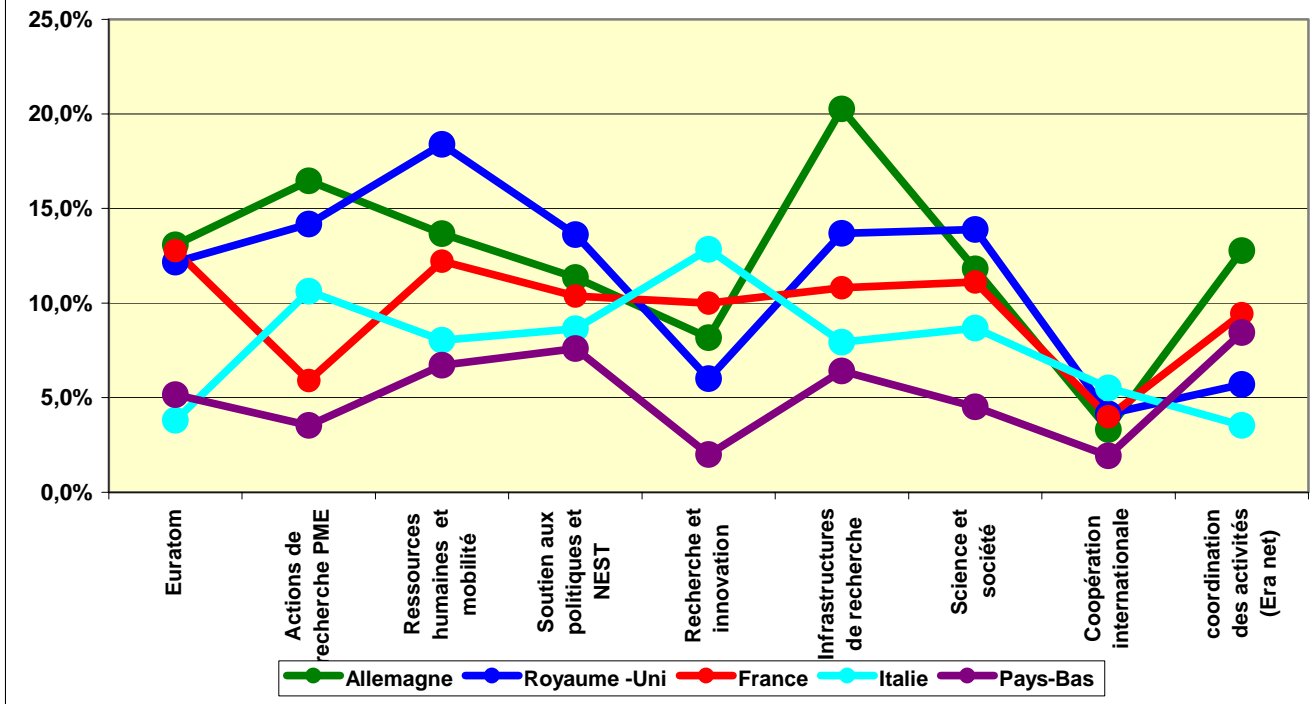
Parts de contributions de l'Union européenne revenant aux pays dans les contrats signés par la Commission au 11 mars 2005 (Hors réseaux d'excellence)



Taux de présence des pays dans les contrats signés par la Commission au 11 mars 2005



Taux de participation des pays dans les contrats signés par la Commission au 11 mars 2005



Taux de coordination des pays dans les contrats signés par la Commission au 11 mars 2005

